

Gaz européen : le prix de gros a été divisé par cinq depuis le mois d'août

Le prix de gros du gaz naturel en Europe est tombé à son plus bas niveau depuis le début de la guerre en Ukraine.



La baisse du prix du gaz en gros permet aux pays européens de reconstituer les stocks. LP / Arnaud Journois

Par Le Parisien avec AFP

Le 2 janvier 2023 à 11h58

Un prix divisé par cinq depuis le mois d'août. À la faveur d'un hiver qui reste pour le moment relativement chaud en permettant d'économiser les stocks que les pays parviennent aussi à reconstituer, [le prix de gros du gaz européen](#) est tombé à son plus bas niveau depuis le début de la [guerre en Ukraine](#).

Le contrat de référence pour le continent, le TTF sur le marché néerlandais, a encore chuté de 4,67 % à 72,75 euros le mégawattheure (MWh) pour livraison en février en début de matinée ce lundi.

Ainsi le prix du gaz, pour une livraison le mois suivant, a perdu près de 50 % en un mois. Il est largement redescendu des pics de l'été. Au mois d'août, il avait culminé à 342 euros le mégawattheure.

Les prix du gaz s'étaient envolés à l'automne 2021, avec un début de réduction des livraisons de gaz russe en Europe, puis très fortement à partir de l'invasion de l'Ukraine le 24 février 2022. Depuis, les gazoducs entre la Russie et l'Europe se sont quasiment tous fermés.

Bonne nouvelle pour les pays européens

Cette baisse est une bonne nouvelle pour les pays européens. Le prix du gaz se répercute sur l'électricité, car de nombreuses centrales européennes brûlent du gaz pour produire de l'électricité. En France, le prix de l'électricité de gros pour livraison en 2023, qui avait dépassé les 1 000 euros/MWh fin août, est tombé à 240 euros vendredi, au plus bas depuis avril.

Newsletter Ça me rapporte

La newsletter qui améliore votre pouvoir d'achat.



[S'inscrire à la newsletter](#)

[Toutes les newsletters](#)

En outre, ces prix bas du gaz permettent aux pays de reconstituer les stocks. Les [réserves de gaz](#) en Europe sont encore à un niveau rarement vu ces dernières années avec un taux de remplissage moyen de plus de 83 % à la fin décembre. C'est 30 % de plus que l'an dernier à la même époque et 10 % de plus que la moyenne de ces cinq dernières années.

Mais ces variations sur les prix de gros ne se reflètent pas directement dans [les prix facturés aux consommateurs](#). En effet à partir du 1er janvier, [la hausse des tarifs réglementés de vente du gaz naturel sera limitée à 15 %](#). Ce bouclier tarifaire s'applique aux abonnés résidentiels (consommant moins de 30 MWh/an) ainsi qu'aux copropriétés disposant à titre individuel d'un contrat de



fourniture en gaz naturel. Le bouclier tarifaire a été prolongé jusqu'au 30 juin par la loi de finances 2023.



10

Dans la rubrique Économie

Prix de l'énergie : Cofigeo met 800 salariés au chômage technique

Réforme des retraites : Borne recevra les partenaires sociaux mardi et mercredi

Abonnés Inflation : pourquoi le prix de l'eau augmente à son tour partout en France

Les commentaires sont ouverts à tous les inscrits. Ils font l'objet d'une modération avant publication. Ils seront publiés dans leur intégralité ou supprimés s'ils sont jugés non conformes à [la charte](#).

Veillez vous [connecter](#) ou [créer un compte](#) pour pouvoir commenter cet article.

val6892 Le 2 janvier 2023 à 13h06

Le gros baisse et le tarif du particulier augmente. On se moque de nous

pellemêle Le 2 janvier 2023 à 12h59

C est Macron c est Macron c est Macron....il y en a qui ont de l esprit d analyse ici !! Époustouflant ce Macron Dieu tout puissant Hahahahaha

horizon21443206492 Le 2 janvier 2023 à 12h51

pourquoi avoir achete en aout du gaz au plus haut macron speculateur dela dett

GghG970 Le 2 janvier 2023 à 12h46

@12h30 il y a une raison , encore faut-il savoir lire ... sa facture ! et la ligne consommation

ripley Le 2 janvier 2023 à 12h42

Quand les prix du gaz en gros sont à la hausse , ils augmentent fortement même si le dispositif du bouclier tarifaire mis en place par le Gouvernement à permis d'en limiter la hausse pour les consommateurs. Quand les prix de gros sont divisés par cinq , les factures continuent à augmenter . Qui se goinfre au passage ?le lissage des prix de gros n'explique pas tout .

papatangocharly Le 2 janvier 2023 à 12h35

Je viens de recevoir ma facture 📄 avec un thermostat a 19 degrés depuis novembre elle a doublée pourriez-vous m'expliquer

Francemonpays Le 2 janvier 2023 à 12h30

je paie 10,36 euros par mois de gaz,il est vrai que mon gaz ne sert qu'à faire la cuisine,15% d'augmentation celà devrait faire 1 euros50 de plus,je peux le supporter!!!

smiktou Le 2 janvier 2023 à 12h11

Et la facture multipliée par 10 .

PB60 Le 2 janvier 2023 à 12h08

Alors il fait Quoi MACRON et son Gouvernement ? Côté consommateurs, les prix montent toujours !! Merci à l'Europe et à l'obligation d'ouverture des marchés à la concurrence qui a fait apparaitre un paquet d'Opérateurs véreux qui se gavent, comme pour l'électricité. A Quand le retour au monopole d'Etat ? Quand reprendrons nous notre souveraineté énergétique ?

Jean-laurentD705 Le 2 janvier 2023 à 12h06

ben voyons....

Économie



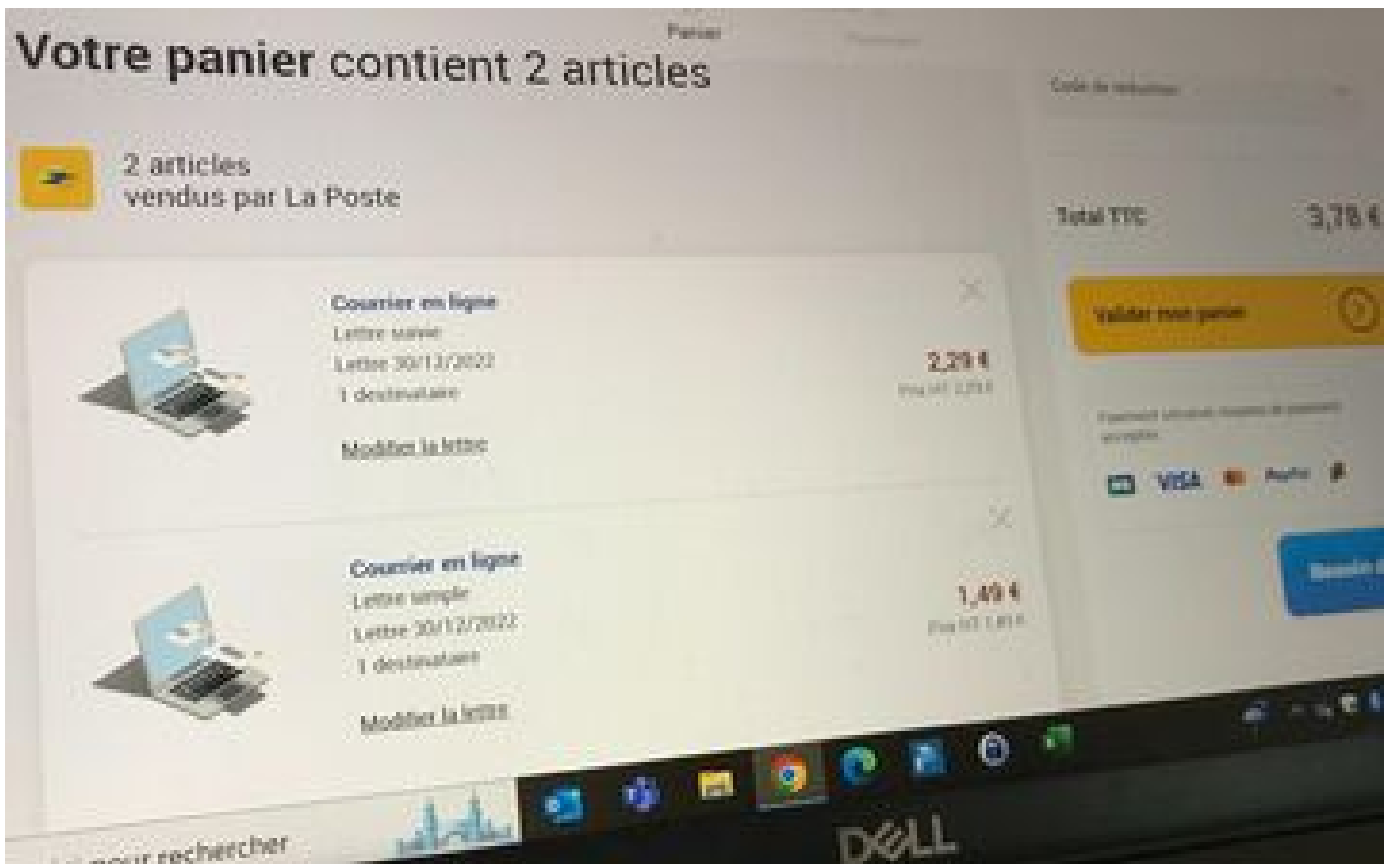
Abonnés **Inflation : pourquoi le prix de l'eau augmente à son tour partout en France**



Prix de l'énergie : Cofigeo met 800 salariés au chômage technique



Abonnés **Réparations automobiles : pourquoi le marché des pièces détachées d'occasion ne décolle pas**



Abonnés **Fin du timbre prioritaire : on a testé la «e-lettre rouge»... et on ne l'a pas reçue le lendemain**



Abonnés **Automobile : la fin du monopole sur les pièces détachées, une bonne nouvelle pour le pouvoir d'achat**



Réforme des retraites : Borne recevra les partenaires sociaux mardi et mercredi



Abonnés **Impôts : taxe d'habitation, barème... tout ce qui va changer en 2023**



Automobile : 2022, une nouvelle année noire pour le marché français